

Le 10 octobre 2015, la commune de Cervières participe au « JOUR DE LA NUIT » en éteignant l'éclairage public toute la nuit pour les 3 hameaux. Certaines communes proposent des animations, Rdv sur le site internet pour plus d'infos.

[www.jourdelanuit.fr](http://www.jourdelanuit.fr)



### EXODE JUIN 1940



Les 16 et 17 mai 2015, 17 Cerveyrins se sont déplacés sur l'Ardèche pour revenir sur les pas de leurs descendants obligés d'évacuer leur pays lors de l'exode de Juin 1940.

Beaucoup d'échanges ont eu lieu avec les propriétaires du Château de BERRIAS et quelle fût notre surprise de

nous voir présenter une photo d'époque ! L'émotion fût grande, chacun cherchant à reconnaître les siens, le regret de ne pas les trouver sur cette photo et pour cause il y eut tant de dispersion, le regret de ne pas avoir fait cette démarche bien avant, le regret de ne pas avoir questionné nos parents.

La visite s'est poursuivie sur VALLON-PONT-D'ARC où nous avons essayé de rencontrer quelques « anciens » pour en savoir un peu plus, mais en vain. Un historien sur place nous a promis de faire des démarches. Dès qu'elles seront exploitées, nous les partagerons avec vous.

M-J FAURE.

### NOUVEAU ! ATELIER QI-GONG

Karima FRICK anime une séance de QI-QONG, tous les mercredis de 19h30 à 21 h à la salle polyvalente du Foyer de ski de fond. Le prix est de 200 € pour l'année scolaire (pas de cours pendant les vacances). Il est encore temps de vous inscrire! **1er cours d'essai gratuit**

### ÇA TOURNE ! ... à Cervières!



Fin août, l'acteur et réalisateur Kad MERAD, tournait une scène de son prochain film « Marseille », au niveau du hameau de Terre Rouge, pour des petites prises de vues sur la grande ligne droite.

En octobre c'est la célèbre série télévisée de France 2: « Alex Hugo » avec pour acteur principal Samuel LE BIHAN, qui va poser ses cameras à Cervières. La production va utiliser des locaux communaux et chalet d'alpage... pour le tournage de plusieurs scènes de cette série sur la police rurale.

### LE COIN DU JARDINIER ...

#### NOS VERS DE TERRE EN DANGER ?



Les vers de terre sont considérés comme des indicateurs d'un sol en bonne santé, ils jouent un rôle primordial dans la fertilité et la structure des sols.

En période active, un ver de terre peut absorber chaque jour (et rejeter, sous forme d'excréments: les turricules) 1,5 fois son poids en terre : sur un hectare, c'est donc 1,5 tonne de terre qui est "brassée" chaque jour.

La terre ainsi digérée est très fine et elle est enrichie en azote (sous forme d'humus), mais aussi en minéraux. C'est une source de fertilisants précieuse et gratuite : utilisez donc les turricules pour vos rempotages !

#### Ils n'aiment pas :

- Les sols trop travaillés et en particulier le retournement de la terre qui peut détruire les œufs (déposés généralement en surface) et les galeries ; les outils blessent les vers ;
- Les sols nus (peu de débris végétaux donc peu de nourriture) ;
- Les sols compactés (par le piétinement ou le

Cocons de vers de terre



Plathelminthes

passage de véhicules par exemple) ;

- Les sols sableux, et/ou demeurant longtemps secs en été ;
- Les sols très acides.
- Les traitements contenant du cuivre (bouillie bordelaise par exemple)

Depuis quelques mois, des vers invasifs originaires de Nouvelle-Zélande dévorent nos lombrics. Cachés sous des pierres ou dans les feuilles mortes, les plathelminthes terrestres ont été détectés pour la première fois en France en 2013 (photo).

Jean-Lou Justine, chercheur au Muséum national d'histoire naturelle, lance un appel pour sauver nos vers de terre, il demande aux jardiniers qui trouveraient des plathelminthes terrestres invasifs de les prendre en photo. Le chercheur en a besoin pour les identifier et constituer une carte de leur invasion en France. Contacter par courriel : [justine@mnhn.fr](mailto:justine@mnhn.fr) ; Par téléphone : 01 71 21 46 47.

<http://sites.google.com/site/jljustine/>

Ou transmettre à C. Lionnet : [lionnet@free.fr](mailto:lionnet@free.fr)

Dépôt Légal en Sous-préfecture n° 2009-01-2

Directeur de publication: Jean-Franck VIOUJAS

Réalisation : L. GUILLAUD / C. LIONNET / J-F VIOUJAS.

Impression : Mairie de Cervières



Rejoignez-nous sur notre page facebook



Cervières Izoard



# CERVIERES

LE BULLETIN

TRIMESTRIEL - NUMERO 17 - SEPTEMBRE 2015

DÉPARTEMENT DES HAUTES-ALPES  
MAIRIE DE CERVIERES  
LE CHEF LIEU  
05100 CERVIERES

## ERRATUM



Pour recevoir les infos de la Mairie, envoyez un mail « LISTE DE DIFFUSION » à : [cervieres@ccbrianconnais.fr](mailto:cervieres@ccbrianconnais.fr) (adresse sans « ç »!) en précisant votre nom et adresse.

## SKI DE FOND : NOUVELLE TARIFICATION

Comme nous vous l'avions annoncée fin mars, la nouvelle tarification des forfaits de ski de fond entre en vigueur à partir de la saison 2015/2016. Des nouvelles formules ont vu le jour, comme par exemple le Nordic Pass duo, famille, 3h... afin de diversifier l'offre. Les tarifs ont également évolué de façon significative, en effet depuis des années, la majorité des sites nordiques des départements 04 et 05 n'arrivaient plus à assumer financièrement le coût très élevé de fonctionnement d'un site nordique. Afin d'être au plus près de l'équilibre entre les dépenses et les recettes, cette nouvelle gamme d'offre et de prix a été votée. Le tarif de la séance locale journée (+ duo, famille...), varieront suivant les sites adhérents à NORDIC ALPES DU SUD (nouvelle dénomination de Hautes Alpes Ski de Fond). A savoir: La commune de Montgenèvre n'est plus adhérente.

Le changement le plus important s'effectue au niveau du forfait NORDIC PASS ALPES DU SUD (Anciennement nommé « MASSIF » à 94€ en 2014/2015)

Les tarifs 2015-2016 :

• 100 € si acheté avant le 30 septembre (super-primeur) achat en ligne sur le site internet de Nordic Alpes du sud

• 120 € si acheté avant le 30 octobre (Primeur) achat en ligne sur le site internet de Nordic Alpes du sud

• 149 € si acheté après le 30 octobre ou si acheté sur le site nordique.

Vous pouvez réserver votre forfait en Mairie (se munir du chèque et de la photo), ou effectuer votre achat sur le site internet:

<http://www.nordicalpesdusud.com/>

Lors de la commande il est demandé d'affecter l'achat au site nordique de son choix dans la liste proposée « J'attribue le montant de mon achat à : » Cervières bien sur!

85% du montant de tous les forfaits vendus durant la saison, revient au site sur lequel l'achat est effectué, le fait de l'acheter en ligne permet de désigner le site à qui l'argent sera reversé.

Les 15% restant sont mutualisés et gérés par Nordic Alpes du Sud (qui a pour vocation, entre autre, de promouvoir les activités nordiques, dynamiser les sites, assurer la communication, former le personnel, gérer la billetterie, apporter des soutiens financiers...).

• Pour ceux qui ne skient pas et préfèrent les balades à pieds ou en raquettes, 3 offres sont toujours proposées, leurs tarifs sont inchangés.

## CERVIERES - SAISON 2015/2016

TARIFS REDEVANCES

Intitulé du titre		Adulte	Jeune (10-16 ans)
<b>National France</b>		175 €	40 €
Alpes du Sud saison (ancien MASSIF)	Super primeur <sup>(1)</sup>	100 €	
	Primeur <sup>(2)</sup>	120 €	
	Plein tarif <sup>(3)</sup>	149 €	
Carte site de CERVIERES Valable uniquement à Cervières		55 €	
Alpes du Sud semaine		55 €	
Alpes du Sud semaine Duo		90 €	
Alpes du Sud semaine Famille		110 €	
VALAIS NORDIQUE	Nordic 2 jours consécutifs	2 JOURS	18 €
	Nordic pass ADULTE	JOURNEE	11 €
	Nordic pass JEUNE/SENIOR		5.5 €
	Nordic pass DUO		18 €
	Nordic pass FAMILLE (2A+2I ou 1A+3I)		22€ (5.5 €/pers)
	Nordic pass TRIBU ≥10 pers.		7 €/pers
Nordic pass CARTE YES	5.5 €		Gratuit
Nordic 3h		3 heures	8 €

Bénéficiaire d'un 1/2 tarif (sur la redevance journée adulte) :  
- Les possesseurs d'un titre Nordic Alpes du Sud Saison (ancien Massif) d'un autre département  
Bénéficiaire d'une gratuité :  
- Les enfants de moins de 10 ans  
- Les accompagnants (2 au maximum) d'usage handicapé à condition que celui-ci soit titulaire d'une carte d'invalidité attestant d'un taux égal ou supérieur à 80%.  
- Les possesseurs de la carte YES âgés de 10 à 16 ans.

Les cartes SITE SAISON d'autres sites nordiques ne peuvent prétendre à aucune réduction  
Les forfaits semaine sont valables dans le département 05

(1) Super primeur : acheté avant le 30 septembre sur le site internet [nordicalpesdusud.com](http://nordicalpesdusud.com)  
(2) Primeur : acheté avant le 31 octobre sur le site internet  
(3) Plein tarif : acheté à partir du 1<sup>er</sup> novembre sur le site et/ou le site internet

Nordic pass Piéton JOURNEE	Piéton Raquette	2 €
Nordic pass Piéton SEMAINE		8 €
Nordic pass Piéton SAISON		25 €

INFO+ : Pour les enfants résidant à Cervières, la location de matériel est gratuite (jusqu'à 16 ans). Pour les forfaits, se reporter au tableau (gratuit jusqu'à 10 ans, de 11 à 16 ans: 5.5€, au-delà de 16 ans : tarif adulte). Pensez à la « Carte YES » qui offre des avantages!!



RDV FESTI'NORDIC A CERVIERES ! Le dimanche 14 février 2016



## NOTRE EAU !

En juin, les analyses effectuées par les services de l'état ont fait apparaître une non-conformité de la qualité de l'eau distribuée aux abonnés. Pendant une dizaine de jours, de l'eau embouteillée a été mise à disposition des habitants. Depuis, les analyses effectuées se sont avérées correctes mais quelques abonnés se sont plaints de désagréments récurrents, et plus particulièrement d'une eau trouble (turbidité) les lendemains d'orage. Afin de remédier à cette situation, la municipalité a rédigé avec les services du Département, un cahier des charges des travaux à réaliser pour améliorer la qualité de l'eau distribuée. Ces travaux, programmés pour l'année prochaine, consisteront à établir un périmètre de protection

et identifier les drains polluants qui pourraient être court-circuités automatiquement dès que nécessaire. Concernant l'avant projet d'un captage de la source des Oules, les premières estimations sont très lourdes (de l'ordre de 1,5 M€), de plus l'hydrogéologue agréé a formulé des réserves quant à la protection pérenne de l'ouvrage (zone d'éboulement). La priorité est donc donnée à la mise en conformité du captage actuel du Blétonnet. Bien évidemment, des aides financières pour réaliser ces améliorations (captage et distribution) sont recherchées, elles sont difficiles à obtenir car l'administration considère que le prix de l'eau facturé aux consommateurs n'est pas suffisant !!! Nous négocions ...

## MICROCENTRALE



Le projet de micro centrale, tel que décrit dans le bulletin de septembre 2014 progresse : quatre entreprises ont récemment présenté leur offre aux membres du conseil d'administration de la SEM Energie Développement Cervières (EDC). La société Olive a été retenue pour une prestation d'un total de l'ordre de 4,5 M€. Sauf difficultés administratives, toujours possibles dans un dossier aussi sensible, le début des travaux est programmé pour le printemps 2016 avec une mise en service des installations début 2017.

*Ci-contre: Le logo de la nouvelle société*

## ASSAINISSEMENT



La dernière tranche des travaux classés prioritaires sur les réseaux d'assainissement, d'eau potable, d'eau pluviale dans le haut du village et le bas de la rue de la mairie sera finalisée avant l'hiver. D'autres chantiers, classés moins urgents, restent à programmer afin que la totalité des réseaux du chef lieu et des deux hameaux (le Laus et Terre Rouge) soient fiables et performants.

*Photo: Travaux rue de la mairie*

## OÙ EN EST-ON AVEC LA DSP ASSAINISSEMENT DE LA SEERC ?

( DSP: Délégation de Service Public)

La renégociation du contrat est toujours en cours. Une nouvelle réunion entre les dirigeants de la SEERC et la CCB est programmée prochainement. En effet, l'application du coefficient de réévaluation, prévue au contrat, a conduit à une augmentation de 21,8% depuis l'origine, à comparer à une augmentation de l'indice INSEE de 12,8 % pour la même période. De plus, une clause de réévaluation (cf. avenant 1 du contrat) devrait être appliquée sur les prochaines factures car les volumes facturés sont en dessous des prévisions.

Plus d'infos sur le site de l'association d'usagers: [esb-briancon.org](http://esb-briancon.org) ou [eausecours05.over-blog.com](http://eausecours05.over-blog.com)



## MUTUELLE COMMUNALE

En cette rentrée 2015, la Ville de Briançon en partenariat avec le groupe SOLEAD, propose aux habitants du Grand Briançonnais (donc Cervières!), une complémentaire santé avantageuse. Cette mutuelle est ouverte à tous les citoyens qui ne sont pas dans l'obligation de souscrire une mutuelle d'entreprise. Elle vise à offrir un meilleur accès aux soins aux personnes les plus précaires, et s'adresse aussi à certains salariés en CDD, aux agents de la fonction publique ainsi qu'aux commerçants et artisans. Les personnes intéressées sont invitées à se rendre au CCAS pour des devis personnalisés du 9 septembre au 17 octobre, tous les mercredis de 16h à 19h et tous les samedis de 10h à 12h. Sur place, vous serez accueillis par des conseillers mutualistes du groupe SOLEAD, qui compte deux agences à Briançon, l'une rue Alphan (Mutuelle de France 04-05), et l'autre rue du 159e RIA (ADREA Mutuelle) que vous pourrez contacter directement si vous ne pouvez pas vous rendre aux permanences.

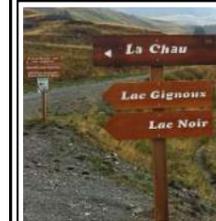
Contact : CCAS de Briançon - 9 rue René Froger (ancienne école du Prorel) - Tél.:04 92 20 00 54

## SIGNALISATION...



Le décret n°2014-1327 du 5/11/14, oblige les établissements recevant du public (ERP), de répondre aux normes de conformité, et aux exigences d'accessibilité des personnes handicapées. Dans cet objectif et dans un premier temps, la commune réalise des travaux dans le bâtiment du foyer de ski de fond/salle polyvalente avec la mise en place:

- \* De signalisation des escaliers pour les déficients visuels
  - \* De l'aménagement des toilettes (poignée adaptée...)
  - \* Ajout d'une banque d'accueil au foyer de ski de fond à hauteur de personne se déplaçant en fauteuil roulant
  - \* La mise en place d'une place de stationnement réservé sur le parking.
- Par la suite d'autres travaux et/ou aménagements seront encore à réaliser, notamment à la Mairie.



De nombreux panneaux de balisage de sentiers et d'information ont été remplacés ou renouvelés, notamment du côté de la vallée des Fonts.

Plusieurs panneaux de sensibilisation à la présence d'enfants, afin de faire ralentir les véhicules dans le village, ont été installés (4 au chef lieu, 2 au Laus). Pour les enfants toujours, un nouvel abris-bus en bois sera mis en place prochainement au point de ramassage/dépose scolaire côté lotissement.



Pour toutes demandes de travaux privés ( location de tractopelle... ) nous vous rappelons que celles-ci doivent être faites **directement en Mairie**, et **7 jours à l'avance**. Après accord du Maire, vous serez mis en relation avec les services techniques de la commune.

Rappel des tarifs : 115€/H pour 1 véhicule avec 1 personnel Pour l'intervention du service de l'eau (ouverture/ fermeture de vanne...), les demandes doivent être faites minimum 48h à l'avance.

**TUNNEL DU CHAMBON & TUNNEL DU FRÉJUS**  
**RAPPEL:** Tant que l'itinéraire alternatif au tunnel du Chambon n'est pas opérationnel, tous les habitants du Briançonnais ainsi que les personnes qui y sont hébergés, bénéficient du prix de 10.26€ pour le passage du tunnel du Fréjus. Ce tarif est valable jusqu'aux vacances de la Toussaint. Ensuite, le tarif « hiver » à 12.50€ sera appliqué. Pour leur achat, il faut se rendre exclusivement dans les OT de Briançon ou Serre Chevallier.

## COLLECTE DES ENCOMBRANTS :

Du 26 OCTOBRE AU 6 NOVEMBRE INCLUS.

Prendre RDV auprès de la ressourcerie « La Miraille »  
**au plus tard le 23 octobre avant 17h30**

Par téléphone au 06.59.27.59.38 ou sur le formulaire en ligne sur [lamiraille.org](http://lamiraille.org)



## HORAIRES DE LA DÉCHETTERIE DE FONTCHRISTIANNE :

Du 1er octobre 2015 au 30 avril 2016

Du lundi au vendredi : 9h00/12h00 - 13h30/17h00

Samedi : 09h30/12h00 - 14h00/17h00

Dimanche et jours fériés: FERME

## ETAT CIVIL

*Ils se sont mariés !*



**Emilie GEX-FABRY & Nicolas BONNET**  
 Le 25 juillet  
 Mariage célébré à Val d'Illicz (Suisse)



**Nathalie SALLE & Philippe MEANO**  
 Le 22 août

## LA MAIRIE RECRUTE

La mairie recrute pour un Contrat à Durée Déterminée de 40h de travail mensuel, pour le poste d'agent d'entretien. Les candidatures sont à adresser directement en Mairie.



**MAIRIE PRATIQUE**  
 HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC :  
 LUNDI ET MERCREDI : 9H-12H 14H-16H30  
 VENDREDI : 8H30-11H30

**MAIRIE DE CERVIERES**  
 LE CHEF LIEU  
 05100 CERVIERES  
 04.92.20.42.42  
 04.92.21.17.74  
[cervieres@ccbrianconnais.fr](mailto:cervieres@ccbrianconnais.fr)

